



Dossier de l'OHI n° AB-2

**LETTRE CIRCULAIRE
16/2020
30 mars 2020**

**COMITE INTERNATIONAL FIG/OHI/ACI SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR LES
HYDROGRAPHES ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE (IBSC)-
POSTE A POURVOIR POUR UN REPRESENTANT DE L'OHI**

Références :

- A. LC de l'OHI 42/2018 du 16 juillet – *Comité international FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) – Nomination d'un représentant de l'OHI IHO*
- B. LC de l'OHI 64/2019 du 16 décembre – *Annonce de la sélection de nouveaux adjoints aux Directeurs au Secrétariat de l'OHI*
- C. LC de l'OHI 03/2020 du 10 janvier – *Système de formulaire en ligne de l'OHI pour la réponse aux lettres circulaires et pour les contributions aux publications de l'OHI (P-5 et C-55)*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) est un organe conjoint de la Fédération internationale des géomètres (FIG), de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et de l'Association cartographique internationale (ACI).
2. L'IBSC est composé de membres ayant des compétences reconnues dans les secteurs civil, gouvernemental et de l'enseignement de l'hydrographie et de la cartographie marine, sélectionnés pour offrir un éventail aussi large que possible de connaissances et d'expériences en matière de pratiques éducatives, d'hydrographie et de cartographie marine, et provenant de différentes zones géographiques. L'IBSC est constitué de dix membres dont quatre pour la FIG, quatre pour l'OHI et deux pour l'ACI, et son secrétaire, l'adjoint aux Directeurs de l'OHI Alberto Costa Neves, est désigné par le Secrétariat de l'OHI. La liste actuelle des membres de l'IBSC est présentée dans l'annexe A.
3. L'IBSC est chargé d'examiner les programmes de cours et les mécanismes d'homologation individuelle, de tenir à jour les publications de l'IBSC, de fournir des orientations aux établissements d'enseignement et aux instituts de formation et de soutenir l'OHI dans la mise en place de nouveaux programmes hydrographiques lorsqu'il n'existe pas de capacité de formation régionale.
4. Comme indiqué dans la lettre en référence A, le capitaine de vaisseau Leonel Pereira Manteigas (Portugal) est un représentant de l'OHI au sein de l'IBSC depuis 2018. Le capitaine de vaisseau Manteigas assumera le rôle d'adjoint aux Directeurs au Secrétariat de l'OHI à partir de juillet 2020 (cf. référence B) et ne peut donc plus continuer dans ses fonctions de membre de l'IBSC.
5. Le Secrétariat de l'OHI tient à remercier le capitaine de vaisseau Manteigas pour sa contribution aux travaux de l'IBSC pendant son mandat de représentant de l'OHI et le service hydrographique du Portugal pour le soutien qu'il a apporté depuis 2018.

6. Conformément aux procédures en vigueur, le Secrétariat de l'OHI demande maintenant aux Etats membres d'envisager la nomination d'un expert ayant les qualifications et l'expérience requises pour pourvoir le poste vacant de représentant de l'OHI au sein de l'IBSC. Les candidats doivent posséder les connaissances théoriques, l'expérience et les compétences appropriées qui seront pertinentes et utiles pour les travaux du Comité.

7. Un Curriculum Vitae (CV) approprié, détaillant les qualifications et l'expérience du candidat, doit être fourni à l'appui de toute proposition de candidature. Le mandat, les règles de procédure et le code de déontologie de l'IBSC sont disponible à la section [IBSC](#) du site web de l'OHI.

8. Les membres du Comité doivent être présents à chaque réunion et mener des travaux par correspondance entre les réunions. Le candidat sélectionné doit assister à la 44^{ème} réunion de l'IBSC qui se tiendra en mars/avril 2021 (les date et lieu exacts doivent encore être décidés).

9. Les Etats membres sont également invités à noter que l'OHI ne subventionne pas la participation de ses représentants. Il est attendu des représentants de l'OHI que toutes leurs dépenses engagées en tant que membre du comité soient prises en charge par leur organisation. Sous réserve de la disponibilité de fonds dans le Fonds de l'IBSC, qui est alimenté par les frais de soumission des programmes aux fins d'homologation, un soutien partiel peut être accordé aux membres du comité pour leur permettre de participer aux réunions et d'effectuer des visites sur place.

10. Les candidatures, incluant les CV détaillés des candidats, devraient être soumises par le système de formulaires en ligne de l'OHI (cf. référence C) via le lien suivant :

https://IHO.formstack.com/forms/cl16_2020

Un formulaire de candidature est également fourni en annexe B. Les candidatures devraient parvenir au Secrétariat de l'OHI **au plus tard le 10 juin 2020**.

11. Le Secrétaire général, en consultation avec les Directeurs du Secrétariat de l'OHI, examinera les candidatures reçues et, en lien avec le président de l'IBSC, confirmera l'identité du nouveau membre de l'IBSC, ou, si nécessaire, sollicitera l'aide des Etats membres pour effectuer une sélection.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mustafa IPTES', written over a light blue horizontal line.

Mustafa IPTES
Directeur de l'OHI

Annexe A : Liste actuelle des membres de l'IBSC

Annexe B : Formulaire de candidature

**COMITE INTERNATIONAL FIG/OHI/ACI
SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR LES HYDROGRAPHES
ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE (IBSC)**

LISTE DES MEMBRES DE L'IBSC
27 mars 2020

NOM	Pays	Représentant
M. Ron FURNESS Président	Australie	ACI
CV Nickolás de A. ROSCHER Vice-président 1	Brésil	OHI
M. Sobri SYAWIE Vice-président 2	Indonésie	FIG
CV Andrew ARMSTRONG Membre	Etats-Unis	OHI
M. Adam GREENLAND Membre	Nouvelle-Zélande	FIG
M. Gordon JOHNSTON Membre	Royaume-Uni	FIG
Prof. Dr Keith McGowan MILLER Membre	Trinité-et-Tobago	FIG
Cdre Rod NAIRN Membre	Australie	OHI
CV Leonel PEREIRA MANTEIGAS Membre	Portugal	OHI
Dr Ing. Lysandros TSOULOS Membre	Grèce	ACI
M. Alberto COSTA NEVES Secrétaire	Secrétariat de l'OHI	

**COMITE INTERNATIONAL FIG/OHI/ACI
SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR LES HYDROGRAPHES
ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE (IBSC)**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

(Veuillez utiliser de préférence le système de formulaire en ligne de l'OHI ; en cas d'impossibilité, veuillez retourner ce formulaire au Secrétariat de l'OHI par courriel (cl-lc@iho.int) avant le 10 juin 2020)

Note : Les cases s'agrandissent au fur et à mesure de la saisie des réponses.

Etat membre :

Souhaitez-vous proposer un candidat aux fonctions de membre de l'IBSC ?

OUI ou NON ?

SI OUI :

Nom :

Courriel :

Commentaires :

Signature :

Date :

Pièce jointe : CV du candidat proposé.